

Gestion de l'office

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

GDL059A

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne expérimentée dans la taxation des actes

NIVEAU

Expert

DURÉE

2 jour(s) (14,0 heures)

PRÉREQUIS :

- Maîtrise du tarif des notaires

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Comment taxer les actes complexes et occasionnels ?

OBJECTIFS :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Analyser sur le plan juridique et fiscal l'acte rencontré occasionnellement
- Reconnaître les conventions dépendantes et indépendantes
- Appliquer le tarif en conséquence
- Apprécier les formalités préalables et postérieures à l'acte
- Apprécier et déterminer la fiscalité des actes [à travers des cas pratiques]

CONTENU :

GARANTIES

- Cautionnement et nantissement par acte séparé (avec ou sans acte principal)
- Translation d'hypothèque
- Prorogation de délai
- Quittance subrogative
- Mainlevée définitive d'une inscription renouvelée

VENTES

- Ventes diverses
- Dation en paiement

BAUX

- Opération de Crédit bail
- Bail à construction et cession de bail à construction
- Bail emphytéotique et cession de bail
- Bail à long terme et cession de bail

DIVERS

- Partage de Société de Construction
- Scission de copropriété
- Notoriété acquisitive